



# Rapport d'activité 2012



## Contenu

### Table des matières

Quelques données chiffrées .....	3
1. Les communes membres.....	4
2. Les compétences .....	5
3. Les différentes instances.....	6
A. Le conseil communautaire.....	6
B. Les commissions .....	6
C. Le bureau.....	6
D. Représentation de l'intercommunalité dans d'autres structures.....	7
4. Le personnel.....	8
5. Les activités .....	10
A. Administratives et financières .....	10
B. Voirie .....	10
C. Médiathèques.....	12
D. Centre multimédia .....	12
E. Manifestations culturelles.....	12
F. Site de Soyons .....	13
G. Site de Crussol.....	13
I. Ordures ménagères .....	14
J. Autres services et divers .....	15
6. Fiscalité.....	17
7. Les Comptes administratifs.....	18
Conclusion et perspectives .....	20

Chaque année, un rapport d'activité est présenté en conseil communautaire portant sur l'année précédente. Il est transmis aux communes membres avant le 30 septembre. Ce rapport doit être ensuite présenté en conseil municipal, donnant ainsi l'occasion d'engager un véritable débat sur cet échelon intercommunal.

## Quelques données chiffrées

**Nombre de communes : 11**

**Population : 28 334 habitants**

**Superficie : 182 km<sup>2</sup>**

**Voirie : 500 km de voies publiques à entretenir**

**Conseil communautaire : 43 délégués titulaires. 17 délégués suppléants**

**123 délibérations**

**103 arrêtés du président sur délégation de pouvoir**

**Volume financier tous budgets confondus : 24.9 millions d'euros de dépenses – 29.4 millions d'euros de recettes**

**4 250 mandats et titres**

**18 marchés publics**

**65 agents permanents,**

**14 stagiaires scolaires et étudiants accueillis dans les services**

**993 bulletins de salaire**

**5 141 courriers à l'arrivée et au départ**

**2 piscines : 73 169 entrées dont l'accueil de 90 classes**

**3 médiathèques : 7 500 abonnés, 107 600 documents, 267 500 prêts**

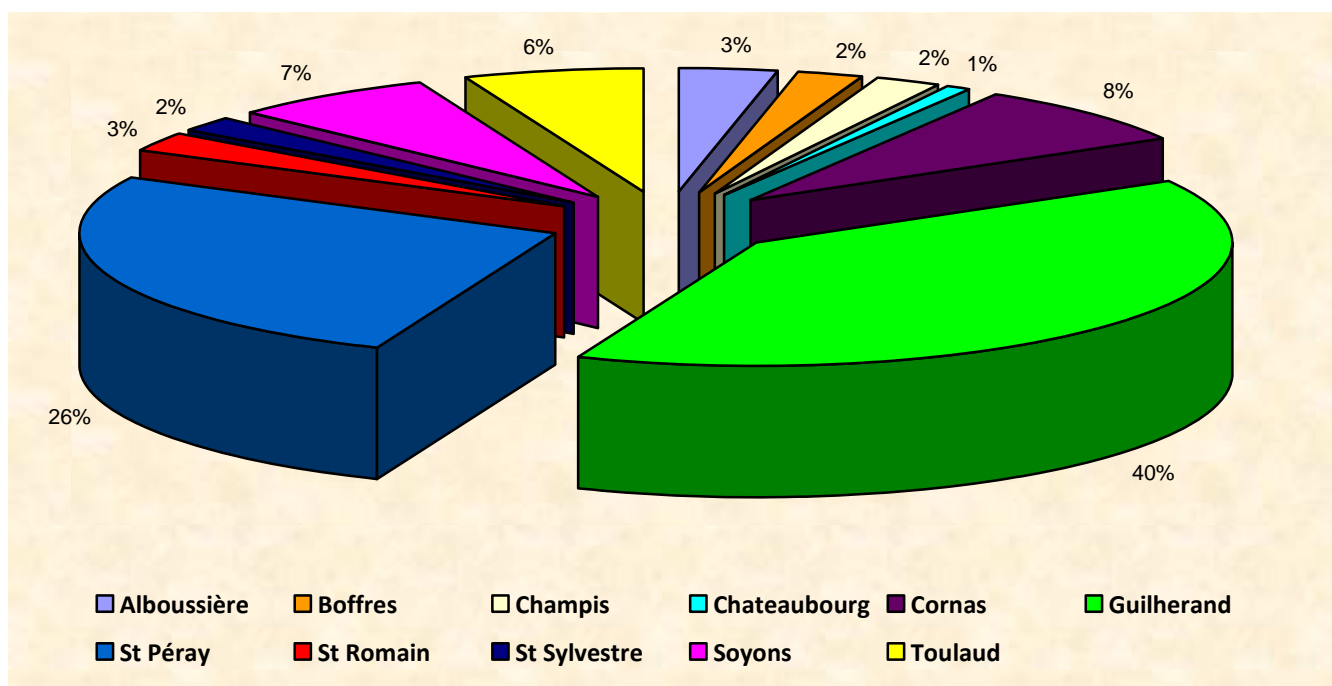
**Site de Soyons : 13 067 entrées dont l'accueil de 81 classes**

**Site de Crussol : 70 000 visiteurs dont l'accueil de 72 classes (site et espace naturel)**

## 1. Les communes membres

La communauté de communes regroupe onze communes, à savoir, les communes de Alboussière, Boffres, Champis, Châteaubourg, Cornas, Guilhaud-Granges, Saint-Péray, Saint Romain de Lerps, Saint Sylvestre, Soyons et Toulaud, soit une population (totale) de **28 334 habitants** (recensement rénové, actualisation au 1<sup>er</sup> janvier 2012) et une superficie de **182 km<sup>2</sup>**.

### Répartition de la population



## **2. Les compétences**

Les principales compétences de la CCRC sont :

- ❖ La voirie communale (dans sa totalité à l'exception de quelques voies conservées par les communes pour une période transitoire et des voies départementales, mais pas l'éclairage public)
- ❖ L'assainissement (collectif et non collectif)
- ❖ Les sites de Crussol et de Soyons
- ❖ Le musée de Soyons
- ❖ Les médiathèques (Pays de Crussol, Guilhaud-Granges, St Péray)
- ❖ L'aménagement des bords du Rhône
- ❖ Le tourisme
- ❖ L'économie (zone des Terres Longues sur St Péray, zone de la Plaine sur Soyons, zone de la Chalaye à Alboussière)
- ❖ Certains équipements sportifs : piscines de Guilhaud-Granges et St Péray, Gymnase de St Sylvestre

### 3. Les différentes instances

#### A. Le conseil communautaire



Le conseil communautaire est composé de **43 titulaires et 17 suppléants** (9 titulaires et 3 suppléants pour Guilhaud-Granges ; 6 titulaires et 2 suppléants pour Saint Péray ; 4 titulaires et 2 suppléants pour Cornas, Toulaud et Soyons ; 3 titulaires et 1 suppléant pour Alboussière, Boffres, Champis et Saint Romain de Lerps ; 2 titulaires et 1 suppléant pour Chateaubourg et Saint Sylvestre).

En 2012, il s'est réuni à **cinq** reprises les 08 février, 11 avril, 20 juin, 03 octobre et 05 décembre. Au cours de ces cinq sessions, **cent vingt-trois délibérations** (114 en 2011) ont été adoptées.

#### B. Les commissions

La communauté de communes s'est dotée de cinq commissions:

- **voirie et assainissement** qui s'est réunie 2 fois, les 06 juillet et 12 novembre
- **Finances-administration générale et personnel-économie-intercommunalité** qui s'est réunie 3 fois les 1<sup>er</sup> février, 21 mars et 26 novembre
- **Culture-sport** qui s'est réunie 2 fois les 22 mars et 05 novembre
- **Habitat-environnement-développement durable** qui n'a pas eu l'occasion de se réunir
- **Tourisme-viticulture-randonnée-communication** qui s'est réunie le 18 janvier

En dehors des commissions « thématiques », il existe des commissions obligatoires, qui se réunissent en fonction de l'actualité de la communauté de communes. A ce titre, rappelons :

- **CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)** : composée d' 1 représentant pour les communes jusqu'à 1000 habitants et 2 au-delà, qui s'est réunie le **07 novembre** pour dresser le bilan des modalités de calcul de certains transferts et valider l'estimation des charges relatives à la médiathèque Joëlle Ritter.
- **CAO (commission d'appel d'offres)** : composée de 5 titulaires et de 5 suppléants, placée sous l'autorité du président. Au vu des nouveaux seuils des marchés publics elle ne s'est réunie qu'une seule fois pour le marché de renouvellement des assurances. Ceci n'empêche pas de convoquer une commission « ad hoc » pour les attributions des autres marchés, composée du président, du vice-président concerné et éventuellement d'autres élus.
- **Commission de délégation de service public (DSP)** : sa composition est identique à celle de la CAO. Elle n'a pas eu l'occasion de se réunir au cours de l'année.

#### C. Le bureau

Le bureau est composé :

- du **Président** : le Docteur Arnaud,

- des **11 vice-présidents** : Messieurs Dubay (culture), Lasbroas (finances), Bret (voirie), Derivaz (environnement), Dejours (administration générale et personnel), Chapuis (développement économique et logement), Edmont (tourisme et patrimoine), Létang (assainissement), Chantepy (sport et jeunesse), Darnaud (intercommunalité), Courbis (communication et viticulture)
- des **4 membres** élus par le conseil communautaire : Mme Barbazanges, Mrs Gaillard, Giné et Ponton.

Il se réunit une fois par quinzaine, soit pour 2012, **vingt-sept réunions**.

Investi des pouvoirs délégués par le conseil communautaire, il n'a pris à ce titre **que neuf délibérations**.

Quant au Président qui dispose de pouvoirs propres (dispositions concernant le personnel en particulier, avec les arrêtés d'avancement...) ou des pouvoirs qui lui ont été délégués par le conseil communautaire, il a pris **cent trois arrêtés** pour cette dernière catégorie (*139 en 2011*).

#### **D. Représentation de l'intercommunalité dans d'autres structures**

La communauté de communes est membres de divers syndicats, et a donc procédé à la désignation de ses représentants au sein de ces différents organismes.

- **Ordures ménagères** : c'est sans doute l'un des domaines d'activité les plus complexes avec plusieurs modes de gestion sur le même territoire.
  - **Collecte** : à la suite de la dissolution du **SMIEOM du plateau**, fin 2011, la CCRC siège encore, en « substitution-représentation » au **SITVOM Rhône-Eyrieux** pour la commune de Toulaud. Ce syndicat est toutefois appelé à disparaître, en principe fin 2014.
  - **Traitement** : participation au **SYTRAD** avec 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.
- **Ecoparc Rovaltain** : la CCRC y a adhéré en 2010. Elle dispose de **13 délégués titulaires et autant de suppléants**. Ce syndicat qui regroupe aussi le département de la Drôme et la région Rhône Alpes a pour unique objet le développement de la zone autour de la gare Valence TGV. Avec la constitution de la grande agglomération (Valence-Romans, sud Rhône-Alpes) la question de sa disparition ou de son maintien se posera sans doute très prochainement.
- **SCOT Grand Rovaltain** : le syndicat du Scot a été mis en place au printemps 2010 et s'est fixé comme objectif de finaliser le document opposable d'ici fin 2013, ce qui sera sans doute difficile. La CCRC est représentée par **8 délégués disposant au total de 18 voix**.



## 4. Le personnel

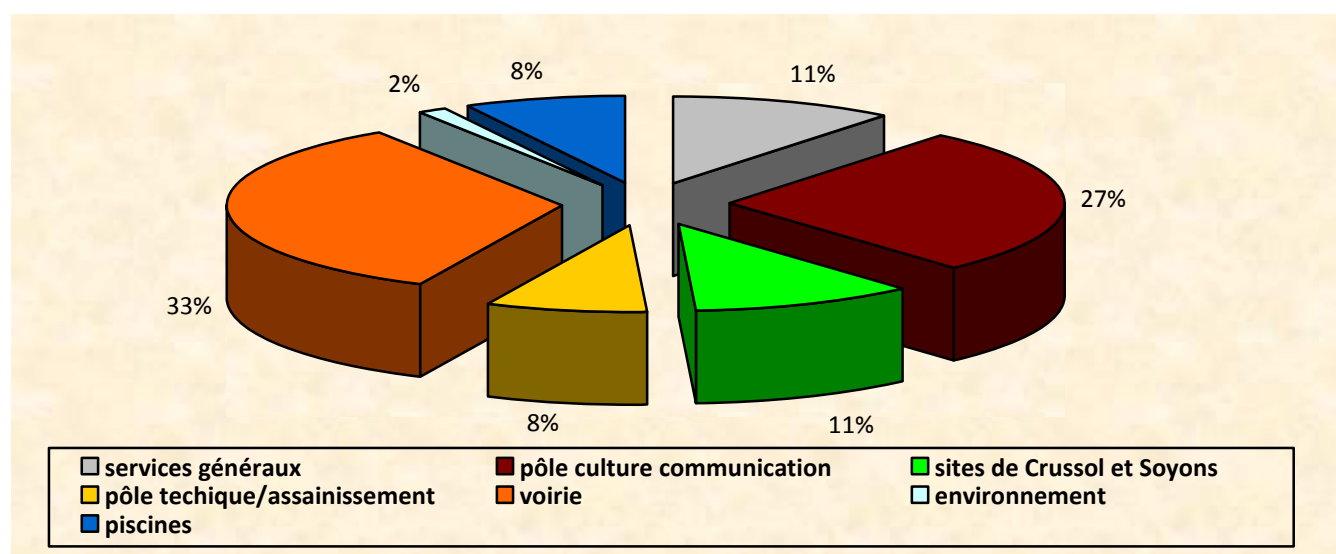
Les effectifs sont stables par rapport à 2011, avec au total **65 agents permanents** répartis comme suit :

- **Services généraux : 7 postes**, dont un « contractuel » (direction, secrétariat, finances, personnel)
- **Pôle culture-communication : 18 postes** soit
  - 9 à la médiathèque de Guilhaud-Granges (dont une personne en détachement partie en septembre et remplacée en mars 2013),
  - 5 à la médiathèque de Saint Péray (dont un départ en août remplacé en novembre),
  - 2 à la médiathèque d'Alboussière
  - 1 au centre multimédia (partagé par 2 personnes).

Ce pôle est placé sous l'autorité d'un responsable de service.

- **Musée et sites de Soyons et Crussol : 7 postes** (5 à Crussol, 2 à Soyons + saisonniers l'été).
- **Pôle technique-assainissement : 5 postes** (dont 2 personnes qui ont changé de service de rattachement suite à des modifications internes d'organisation).
- **Voirie : 22 postes**, soit un poste en moins par rapport à 2011, suite à un départ non remplacé en septembre. Selon les besoins, des saisonniers sont recrutés en été. En 2012, un système un peu différent de ce qui se pratiquait jusque-là a été mis en place avec le « détachement » de 5 agents auprès de la commune de Guilhaud-Granges et 3 auprès de celle de Saint Péray, pour traiter plus directement la propreté urbaine et l'aide aux manifestations.
- **Environnement : 1 chargé de mission** (depuis juin 2010).
- **Piscines : 5 postes** permanentes (dont un mutualisé avec Guilhaud-Granges) et des saisonniers durant les périodes de vacances scolaires (personnel municipal mutualisé avec St Péray ou recrutements directs en CDD).

### Répartition des effectifs





En ce qui concerne **l'absentéisme**, globalement, il a baissé par rapport à 2011(9.7%) et ressort à **7.9%**, soit **l'équivalent de 5 agents absents à l'année**. Sur cette équivalence de 5 agents, 2 correspondent à de la maladie ordinaire, 2.5 à de la longue maladie/longue durée et 0.5 à des accidents du travail/de trajet. Il faut signaler qu'un agent a été absent toute l'année (avec un « fait générateur » survenu en 2010).

L'absentéisme global est légèrement inférieur à la strate de comparaison (8.2%). Il est inférieur à la strate en ce qui concerne la maladie ordinaire (3.1% pour 3.6%), la maternité (0.0% pour 0.8%) et les accidents du travail (0.9% pour 1.4%). Par contre il est supérieur pour la longue maladie/longue durée (3.9% pour 2.1%).

Enfin, la mise en œuvre du jour de carence n'a pas eu d'effet particulier au niveau de la communauté de communes, puisque la maladie ordinaire (à priori la plus impactée par cette mesure) a augmenté par rapport à 2011, que ce soit en nombre d'arrêts ou en nombre d'agents ayant été arrêtés au moins une fois dans l'année.

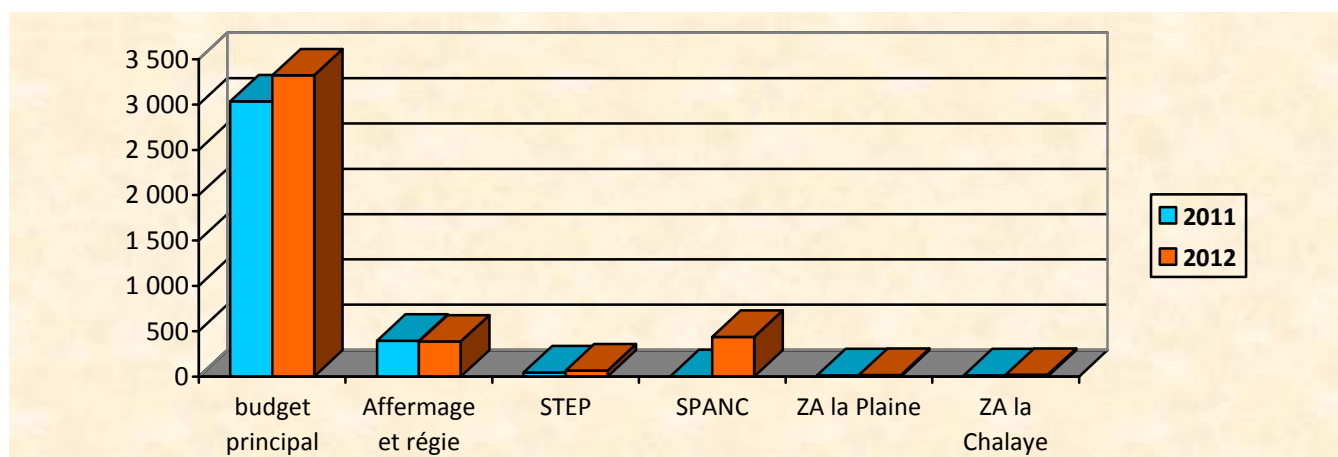
## 5. Les activités

### A. Administratives et financières

En cette deuxième année de fonctionnement, l'activité des services, après les bouleversements intervenus en 2011, a continué à progresser.

- ✓ le secrétariat a enregistré **3 529 courriers à l'arrivée** (3 155 en 2011) et **1 612 courriers au départ** (1 617 en 2011), étant précisé que les échanges par internet poursuivent leur croissance.
- ✓ Le service comptable quant à lui, a émis :
  - **2 996 mandats** pour 2 877 en 2011.
  - **1 254 titres de recettes** pour 702 en 2011. La différence provient principalement de l'activité du SPANC, pour lequel les campagnes de contrôles des installations existantes ont été lancées.

#### Répartition des opérations comptables par budget



- ✓ **18 marchés publics** (30 en 2011) ont été conclus en 2012.
- ✓ Enfin, le service du personnel (renforcé à partir d'octobre) a établi **993 feuilles de paye** (934 en 2011).

### B. Voirie



Depuis la fusion, le territoire d'intervention est passé à 182 km<sup>2</sup>.

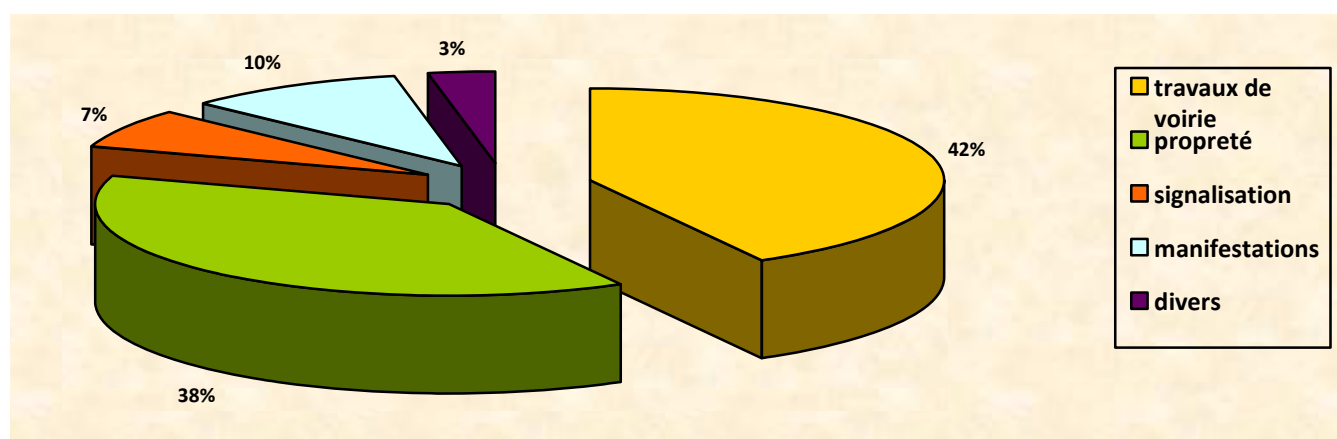
Pour mémoire, les agents des cinq communes « d'en haut » qui n'étaient pas affectés en totalité à la voirie, sont restés salariés de leurs communes respectives, leur temps de travail consacré à la voirie a été comptabilisé et fait l'objet d'une compensation financière.

Sur un total de **32 106 heures** travaillées, pour les 22 agents de la CCRC (un chiffre en retrait par rapport

à 2011 du fait d'un poste en moins principalement) et les agents des communes « à temps partagé-voirie » ; pour lesquels nous n'avons pas systématiquement les heures effectuées et leur nature ; la répartition des interventions est la suivante :

- **1 099** heures sur Alboussière (dont 69% pour les travaux de voirie, 28 % pour le nettoyage et 3% divers)
- **1 213** heures pour Boffres (dont 87% pour les travaux de voirie, 5% pour les manifestations, 4% pour le nettoyage, 3% pour la signalisation routière et 1% divers)
- **808** heures pour Champis (dont 67% pour les travaux de voirie, 30% pour le nettoyage, 3% pour la signalisation routière)
- **857** heures sur Chateaubourg, (dont 50% pour les travaux de voirie, 49% pour le nettoyage et 1% divers)
- **2 060** heures sur Cornas (dont 58% pour les travaux de voirie, 33% pour le nettoyage, 7% pour la signalisation routière, et 2% divers)
- **9 628** heures sur Guilhaud Granges (dont 47% pour le nettoyage, 23% pour les manifestations, 15% pour les travaux de voirie, 8% pour la signalisation routière et 7% divers)
- **8 674** heures sur Saint Péray (dont 52% pour le nettoyage, 31% pour les travaux de voirie, 8% pour la signalisation routière, 8% pour les manifestations et 1% divers)
- **966** heures pour St Romain de Lerps (dont 76% pour les travaux de voirie, 14% pour le nettoyage, 7% pour la signalisation routière et 3% divers)
- **680** heures pour St Sylvestre (dont 74% pour les travaux de voirie, 16% pour le nettoyage, 10% pour les manifestations)
- **3 023** heures sur Soyons (dont 53% pour les travaux de voirie, 36% pour le nettoyage, 9% pour la signalisation routière et 2% divers)
- **3 098** heures sur Toulaud (dont 61% pour les travaux de voirie, 30% pour le nettoyage, 7% pour la signalisation routière et 2% divers)

### Répartition des missions du service de voirie



En dehors des interventions du service de voirie, ce domaine reste le « cœur » d'activité de la communauté de communes, puisqu'une grande partie de ses investissements y est consacrée, soit dans le cadre des « droits de tirage » des communes (environ 750 000€ cumulés), soit dans celui de la voirie communautaire (presque 2 millions d'euros investis en 2012).

## C. Médiathèques



Avec 16 salariés, sans compter les bénévoles qui interviennent sur les différents sites (St Péray et Alboussière et annexes) l'activité « médiathèques » est presque aussi importante que la voirie, compétence « historique » de la communauté de communes.

Dès la première année de cette mise en commun, une carte unique permettant l'accès à tous les sites a été mise en place.

En 2012, les trois médiathèques du réseau comptaient **7 508 abonnés** (5 100 en 2011), et ont effectué **267 500 prêts** des **107 600 documents** disponibles.

Chacune organise des animations à destination des différents publics (autour de la musique, de l'anglais, projection de films...) et les trois médiathèques ont eu une action commune sur le thème du Rhône.

En ce qui concerne les investissements faits en 2012, ils ont porté principalement sur le changement du système informatique de la médiathèque de Guilhaud-Granges pour près de 100 000€, et la fin des travaux du sous-sol de la médiathèque Joëlle Ritter de St Péray.

## D. Centre multimédia



Installé à Alboussière, et affilié aux Inforoutes de l'Ardèche, il permet aux différents publics de bénéficier de formations pour utiliser au mieux l'outil informatique ou d'accéder en libre-service aux différents postes. En 2012, il y a eu 2 816 heures d'utilisation, 57% en libre-service, 33% pour des groupes et 10% pour les scolaires.

## E. Manifestations culturelles



La communauté de communes soutient différentes manifestations, en **subventionnant** les organisateurs, comme c'est le cas pour les **Musicales de Soyons** qui permettent l'organisation de récitals de grande qualité dans plusieurs communes (**18 000€**), ou en apportant toute la logistique nécessaire comme pour la Fête de Crussol (**50 000€ de subvention à l'OMC**). Cette fête, qui se déroule sur 2 jours fin juin, accueille environ 6 000 spectateurs. Pour l'édition 2012, si le public était au rendez-vous le samedi, le temps catastrophique du dimanche a découragé les moins téméraires.

Elle est par ailleurs organisatrice directe des « **Dimanche au Pays de Crussol** », de « **Musique d'Été** » et du « **festival Mimages** ». Ces diverses manifestations représentent un coût de l'ordre de 50 000€, avec environ 12 000€ de recettes (sponsoring, entrées, subventions...).

Le « festival Mimages » s'adresse à tous les publics, mais aussi aux scolaires (avec 430 enfants accueillis) et les représentations « tournent » sur les communes.

Les « Dimanche au Pays de Crussol » et les « Musiques d'Été » sont surtout organisés sur les communes « d'en haut » et accueille une centaine de spectateurs pour chaque représentation.

Au total, une **vingtaine de spectacles** a eu lieu, totalisant **1 800 spectateurs**.

## F. Site de Soyons

Le site de Soyons (musée et grottes) a accueilli un peu plus de **13 000** visiteurs ainsi que **81** classes, provenant de différentes écoles de Drôme et d'Ardèche. Les enfants sont particulièrement intéressés par l'atelier « fouilles » qui permet, à chaque fois, de découvrir de véritables trésors (fresque, tessons...).



Le site profite de sa reconnaissance au niveau départemental et régional, ainsi que des efforts déployés pour figurer dans un certain nombre de publications promotionnelles et des réseaux spécialisés.

Des travaux de remise en état du chemin d'accès aux grottes ont été entrepris (rambardes et escaliers), quant au musée, il souffre un peu de la difficulté à le situer et de l'éclatement de ses fonds.

## G. Site de Crussol

Le site de Crussol est le phare de la communauté de communes. Dominant la vallée, ouvert à tous, il accueille chaque année, entre **70 000 à 80 000 visiteurs**. Pour les visiteurs les plus curieux, des visites de groupes sont possibles, assez peu demandées, par contre près de **40 classes** ont bénéficié de ces visites, gratuites pour les écoles du périmètre de la communauté de communes.



Cinq personnes y travaillent pour l'entretien du château, avec le dégagement et la reconstruction de certaines parties de murs.

En plus de son intérêt historique, le massif de Crussol présente un grand intérêt naturel pour la **faune et la flore**. Il fait l'objet d'un important programme de protection et d'amélioration des connaissances scientifiques, en partenariat avec l'Etat, la Région et le département. En 2012, **un film** a d'ailleurs été réalisé « **Crussol, un autre regard** » largement diffusé. Dans le cadre des différents programmes de gestion, le chargé de mission de la communauté de communes accompagne de nombreuses **classes (32)**, de plus un accompagnateur organise des visites au printemps, 49 sorties ont ainsi eu lieu dont une « spéciale orchidées » qui a rassemblé 120 personnes.

## H. Piscines

Il y a deux établissements, l'un fonctionnant à l'année (Guilherand-Granges) avec 5 salariés, l'autre uniquement sur la saison d'été (St Péray) avec des saisonniers.



Par rapport à la saison 2011, et un temps exécrable en juillet, la fréquentation en 2012 a beaucoup progressé pour revenir à un niveau plus habituel.

La piscine de St Péray a enregistré **8 996** entrées « grand public », **2 279** scolaires et **633** pour les centres de loisirs. **De début juin à fin août, la piscine a donc accueilli près de 12 000 nageurs.**

Quant à la piscine de Guilherand-Granges, elle a réalisé **31 540** entrées « grand public », **12 096** scolaires, **1 429** pour les centres de loisirs et **16 196** pour les différentes associations, dont les 2/3 pour les Dauphins Grangeois. Au total, **la piscine a accueilli plus de 61 000 nageurs.**

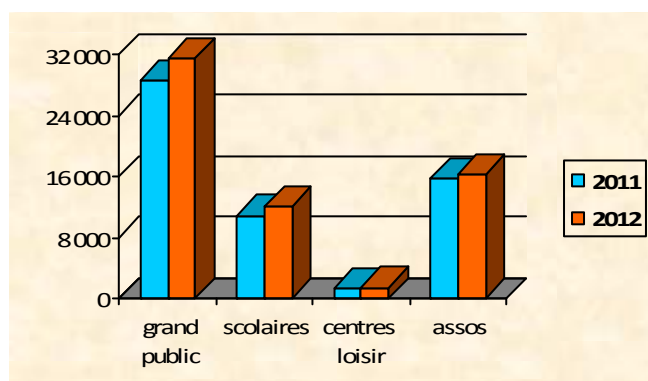
La mise en place, début 2012, d'une carte unique, permettant l'accès aux deux piscines de Rhône Crussol a été particulièrement appréciée de même que la possibilité d'acheter des cartes de 20 entrées, s'adressant aux sportifs les plus assidus.

Les premiers travaux de rénovation de la piscine de Saint Péray ont été entrepris, même s'ils ne sont pas très visibles du grand public (carrelage dans les douches, bacs de rétention...).

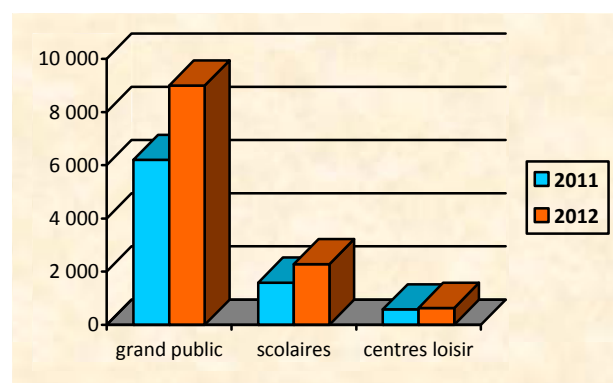
Quant à la piscine de Guilhaud-Granges, le projet d'extension a été finalisé, avec la décision de créer un bassin d'apprentissage supplémentaire couvert et une patageoire sèche, avec quelques mises aux normes (personnes handicapées...) pour un **coût d'objectif TTC de l'ordre de 1.9 million d'euros**, financé en partie par le Département et l'Etat (total des **subventions attendues, environ 600 000€**). Le chantier doit démarrer à l'été 2013 et s'achever en 2014.

## Fréquentation des piscines

Guilhaud-Granges



St Péray



### I. Ordures ménagères

Ce service représente un **coût un peu supérieur à 3 millions d'euros** (traitement 1 140 k€ pour environ 7 000 tonnes traitées, collecte 980 k€, déchetteries 650 k€, 180 k€ versé au SITVOM, le solde pour frais de gestion et frais divers).



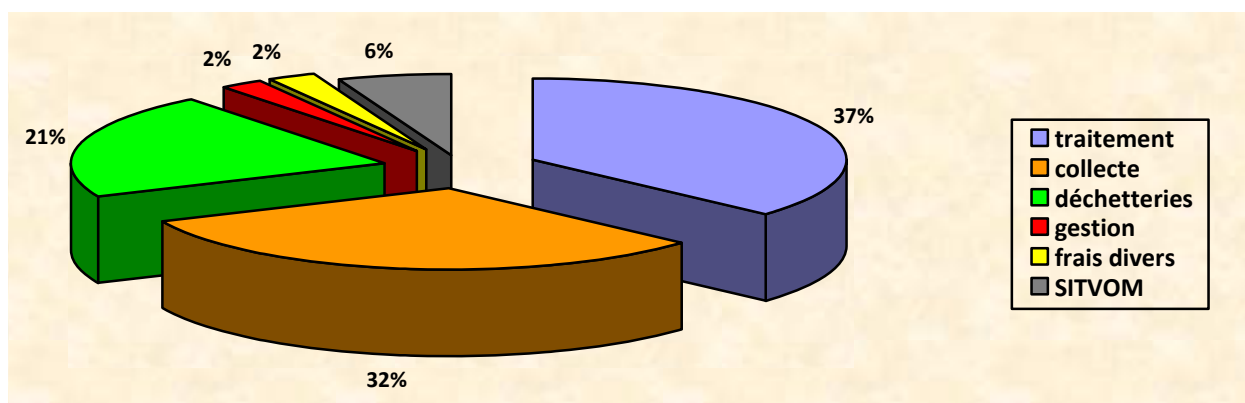
Le service est financé pour l'essentiel par la **taxe (2.8 M€)**, le solde des recettes étant constitué par la revente de matériaux et les versements d'Eco Emballage. Pour mémoire, la vente des cartes de déchetteries pour les usages professionnels ne représentent que 6 660 €.

C'est un service particulièrement complexe puisque coexistent sur le même périmètre plusieurs contrats, plusieurs systèmes. Les grands blocs sont :

- **Communes de Cornas, Guilhaud-Granges et St Péray :**
  - **Collecte** : marché en groupement de commande avec Valence.Agglo, sud Rhône-Alpes, prestataire **Pizzorno**
  - **Traitement** : adhésion au **SYTRAD**
  - **Déchetterie de Guilhaud-Granges** : en groupement de commande avec Valence.Agglo. Prestataire principal : **Onyx**
  - **TEOM 2012** : **9.58%**
  
- **Commune de Toulaud :**

- Syndicat **SITVOM** qui adresse à la communauté de communes une « facture » globale regroupant la collecte, le traitement (SYTRAD) et la **déchetterie de Toulaud**
- **TEOM : 14.85%**
- **Communes de Chateaubourg et Soyons :**
  - Transfert des marchés du SMIEOM
  - **Collecte : SITA**
  - **Traitement : SYTRAD**
  - **Déchetterie à Soyons.** Prestataire : **Nicollin**. Les habitants de Chateaubourg utilisent la déchetterie de Mauves ou, à quelques occasions dans l'année disposent d'une benne mise à disposition.
  - **TEOM : 8.51%**
- **Communes d'Alboussière, Boffres, Champis, St Romain et St Sylvestre :**
  - Transfert des marchés du SMIEOM
  - **Collecte : SITA**
  - **Traitement : SYTRAD**
  - **Déchetterie à Alboussière.** Prestataire : **Nicollin**
  - **TEOM : 12.43%**

### Répartition des dépenses d'ordures ménagères



#### J. Autres services et divers

- **L'assainissement** fait l'objet d'un rapport d'activité spécifique. Il faut toutefois préciser qu'il est assuré par un technicien, et que toute la partie comptable incombe aux services généraux. Les budgets annexes ne supportent donc aucun frais direct. C'est pourquoi, chaque année, une somme est reversée au budget principal par les budgets annexes, en fonction du volume de travaux, ou, pour le SPANC, selon une formule prédéfinie à savoir 15% du montant HT des factures émises.
- En ce qui concerne **le tourisme**, la promotion est assurée par **Rhône Crussol** tourisme auquel la communauté de commune verse une **subvention annuelle (71 000€)**. Elle verse par ailleurs une **subvention à Ardèche Plein Cœur**, auquel l'OT est affilié (**14 087€**). L'OT est hébergé par la communauté de communes, enfin, celle-ci lui **reverse les taxes de séjour** encaissées par les hôtels et gîtes du secteur (**17 370€**).



- Enfin, signalons que la communauté de communes a mis en place une **OPAH**, animée par le PACT HD, qui permet aux particuliers, occupants ou bailleurs, de bénéficier de subventions, même si les critères pour en bénéficier sont de plus en plus stricts au niveau national. A ce jour, une petite **vingtaine de projets** a été éligible, représentant plus de **500 000€ de travaux, injectés dans l'économie locale.**

## 6. Fiscalité



La fiscalité locale a connu au cours des dernières années, de profonds bouleversements à la suite de la réforme de la taxe professionnelle. Même si en 2012, la réforme est en principe achevée, des modifications interviennent toutefois encore, « à la marge » en ce qui concerne le FNGIR, puisque son montant évolue, ou de façon plus significative avec la mise en place du FPIC (fonds de péréquation inter communale), même si en 2012, la CCRC n'a pas été concernée.

En 2012, les taux n'ont pas augmenté et s'établissaient donc comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle)	<b>27,47%</b>
- Taxe Habitation (TH transférée département 8,98 + CCRC 0,38)	<b>9,36 %</b>
- Taxe Foncière propriétés Bâties	<b>0,465 %</b>
- Taxe Foncière propriétés Non Bâties (TFnB transférée région 2,53 + CCRC 1,67)	<b>4,20 %</b>

Parallèlement, la communauté de communes bénéficie de différentes recettes, certaines en lien direct avec la réforme de la taxe professionnelle (IFER, CVAE, TASCOS...), d'autres au titre de compensation par rapport à des allègements fixés par l'Etat.

Au final, **la fiscalité professionnelle** (entreprises et allocations diverses) représente **5.7 millions d'euros**, **la fiscalité « ménages »** (TH, TF, TFnB) et allocations diverses représente **4.2 millions d'euros**.

Pour neutraliser les effets bénéfiques de la réforme par rapport à l'ancien système, la CCRC reverse au titre du **FNGIR, 2.4 millions d'euros**.

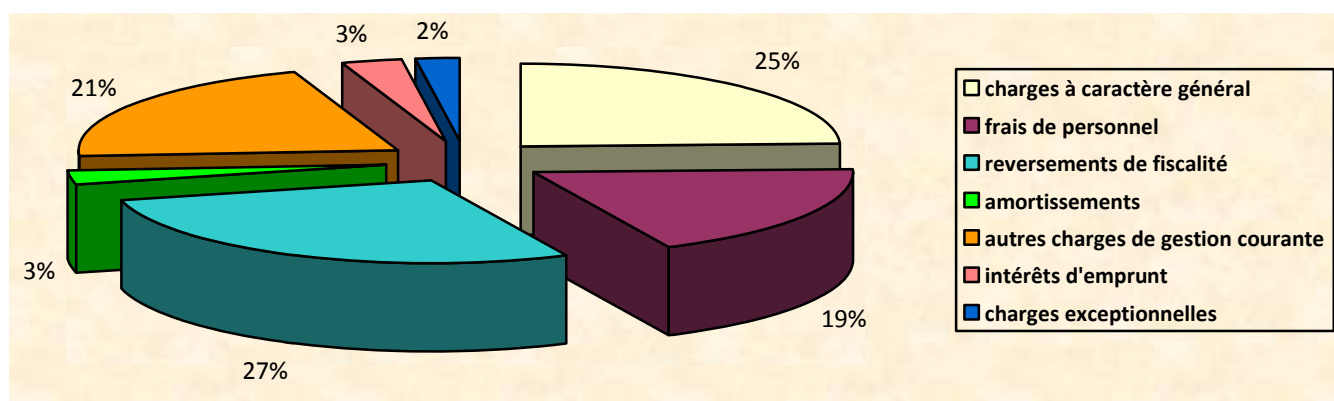
## 7. Les Comptes administratifs

### Comptes consolidés 2012

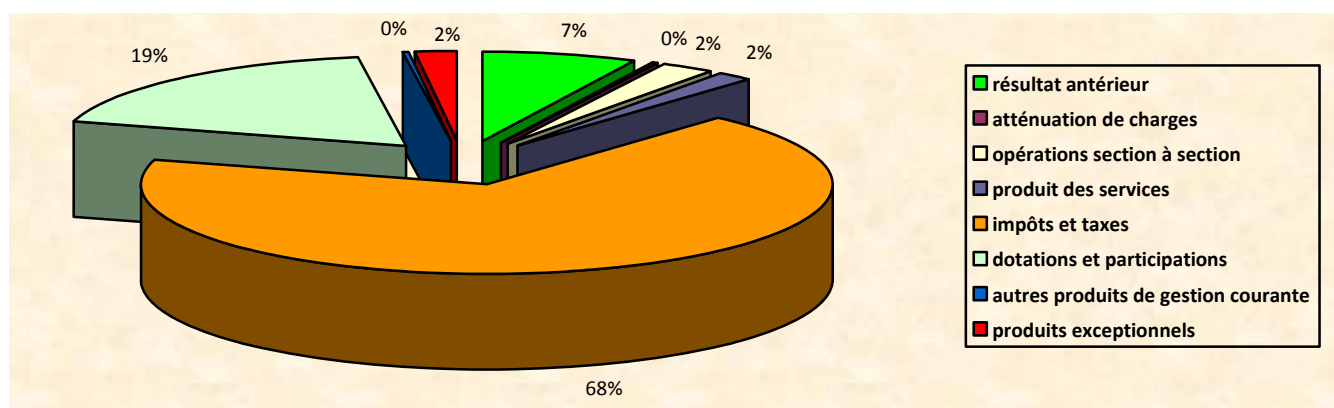
	Fonctionnement			Investissement		
	dépenses	recettes	résultat	dépenses	recettes	résultat
budget principal	13 600 937€	18 562 480€	4 961 542	6 784 875€	5 660 221€	- 1 124 654€
affermage	971 700€	1 663 655€	691 954€	1 776 823€	1 535 231€	- 241 591€
STEP	761 611€	1 074 887€	313 276€	413 907€	284 421€	- 129 486€
SPANC	21 566€	39 615€	18 049€		7 000€	7 000€
ZA la Plaine	55 349€	55 349€		123 374€	81 341€	- 42 033€
ZA la Chalaye	176 745€	311 747€	135 001€	208 738€	113 792€	- 94 945€
<b>total</b>	<b>15 587 911€</b>	<b>21 707 736€</b>	<b>6 119 824€</b>	<b>9 307 720€</b>	<b>7 682 007€</b>	<b>- 1 625 712€</b>

Résultat consolidé 2012 : + 4 494 112 €

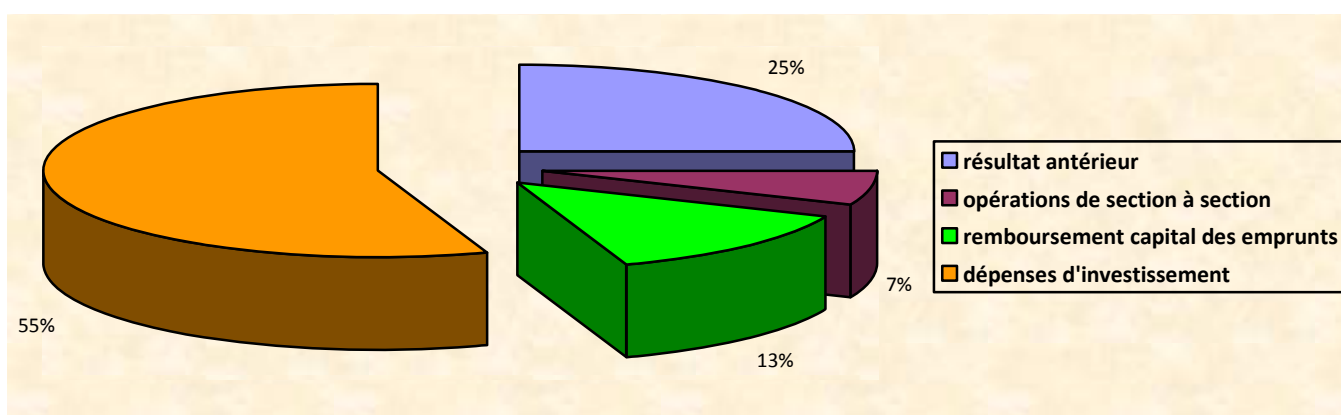
### Budget principal. Dépenses de fonctionnement



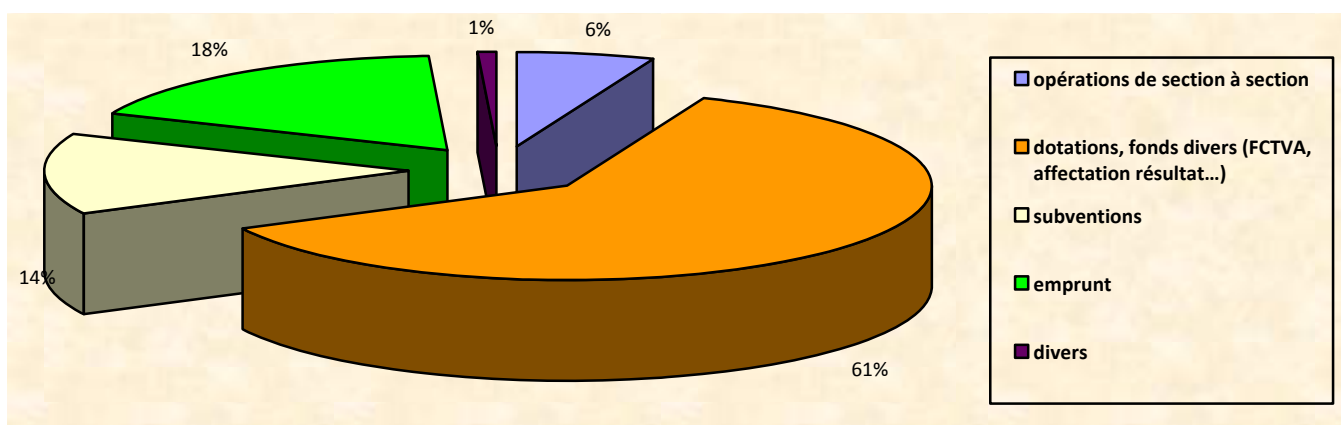
### Budget principal. Recettes de fonctionnement



## Budget principal. Dépenses d'investissement



## Budget principal. Recettes d'investissement



## Analyse des frais de fonctionnement par services

Hors amortissement, dette...

(population municipale 2012: 27 601)

activité	total des charges	produits divers	coût net	par habitant
médiathèques	764 507	42 816	721 690 €	26 €
centre multimédia	28 613	3 904	24 709 €	1 €
action culturelle	66 769	12 927	53 842 €	2 €
musée	102 808	93 242	9 566 €	0 €
site de Crussol	264 238	178 461	85 777 €	3 €
préservation milieu naturel	99 298	67 032	32 266 €	1 €
piscines	366 575	102 278	264 296 €	10 €
gymnase St Sylvestre	3 873	813	3 060 €	0 €
voirie	1 640 337	270 946	1 369 392 €	50 €
centres de loisir accueil périscolaire	186 833	56 936	129 897 €	5 €
tourisme	102 731	16 678	86 053 €	3 €
sapeurs-pompiers	878 153		878 153 €	32 €
frais généraux	699 658	2 969	696 689 €	25 €
assemblée locale	122 481		122 481 €	4 €

## ***Conclusion et perspectives***

L'exercice 2012 a permis de conforter le fonctionnement de la communauté de communes à 11 communes. Mais d'ores et déjà, l'avenir, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, est à l'élargissement au Sud du territoire, avec la fusion avec la communauté de communes les Deux Chênes, qui devrait s'articuler autour des compétences actuelles de Rhône Crussol, c'est-à-dire, sans prise de compétences nouvelles. Les communes de Charmes-Sur-Rhône et St-Georges-les-bains ont d'ailleurs mis en œuvre la procédure de reprise des compétences telles que le scolaire et le périscolaire que nous ne souhaitons pas exercer.